

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

.....
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT
.....

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice- Solidarité

DÉCRET D/2020/.....192...../PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI ORGANIQUE L/2020/0010/AN
DU 03 JUILLET 2020

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vu- La Constitution ;

DÉCRETE

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2020/0010/AN du 03 juillet 2020 portant Attributions, composition, organisation et fonctionnement de la Haute Autorité de la Communication (HAC) de la République de Guinée.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

14 AOUT 2020

Conakry, le



Professeur ALPHA CONDÉ